

ANNEXE 2 : CRITERES DE SELECTION ET MODALITES DE NOTATION			
Appel à projets n°2025-ARS-UOS-01 de compétence Agence Régionale de Santé Occitanie			
pour la création d'une structure expérimentale d'accompagnement et de soins palliatifs en Occitanie			
Barème cotation	0 = non respect des critères du cahier des charges/ hors sujet ; 1 = insatisfaisant ; 2 = peu satisfaisant, à retravailler avant la mise en œuvre ; 3 = satisfaisant ; 4 = bien ; 5 = excellent, va au-delà des attendus.		
THEMES	CRITERES	COTATION (1 à 5)	TOTAL
1. Stratégie, gouvernance et pilotage du projet	1.1 Expérience du promoteur, bonne appréhension des notions d'accompagnement, de soins palliatifs et de la fin de vie, cohérence du projet avec les missions attendues, connaissance du territoire		
	1.2 Capacité de mise en œuvre du projet par le candidat (capacités financières, faisabilité en termes de délais, etc...)		
2. Modalités de coopération avec les partenaires extérieurs [NB : la note 0 sanctionnera l'absence de démonstration d'un travail de partenariats et de coordination avec les acteurs installés sur le territoire en amont de l'implantation et participera de l'élimination du dossier]	2.1 Nature et modalités des partenariats avec les acteurs sanitaires et médico sociaux		
	2.2 Nature et modalités de partenariat avec les acteurs du domicile (libéraux, HAD)		
	2.3 Nature et modalités de partenariat avec le DAC territorial		
	2.4 Nature et modalités de partenariat avec les associations de bénévoles d'accompagnement et d'aide aux aidants		
	2.5 Nature et modalités de partenariat avec des équipes spécialisées (ESA, ESMND) et les PF de répit		
3. Modalités d'accompagnement médico-social proposé	3.1 Modalités d'admission dans le service [NB : la note 0 sanctionnera l'absence de description des modalités d'admission et de gestion de la file active, et participera de l'élimination du dossier]		
	3.2 Modalités d'accompagnement: nature des activités et prestations d'accompagnement et de soins proposées (cf. projet d'accompagnement personnalisé). [NB : la note 0 sanctionnera l'absence de description des modalités d'accompagnement, des prestations et notamment du projet de soins, et participera de l'élimination du dossier]		
	3.3 Projets personnalisés d'accompagnement conformes à la description des recommandations de bonnes pratiques : évaluation, observation, réévaluation, co-construction avec la personne et la famille, interventions mises en œuvre à partir des évaluations.		
4. Localisation et locaux	4.1 Localisation du service : accessibilité (transports, stationnement)		
	4.2 Adéquation du projet architectural aux recommandations du cahier des charges (dont capacitaire)		
5. Moyens matériels, humains et financiers	5.1 Conditions d'organisation nécessaires à la continuité d'accompagnement (jours d'ouverture et plages horaires, permanence et continuité des soins)		
	5.2 Ressources humaines : adéquation des compétences au cahier des charges		
	5.3 Composition de l'équipe pluridisciplinaire (ETP, qualification, formations, diplômes)		
	5.4 - Respect du coût prédéterminé et plan de financement - Cohérence du budget prévisionnel au regard du projet et des modalités de mise en œuvre proposées [NB : la note 0 sanctionnera le non respect de la dotation allouée et participera de l'élimination du dossier]		
TOTAL (sur 80)			
Rang de classement			